

## CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 5 décembre 2007

---

Lors de la réunion qui s'est tenue le mercredi 5 décembre à 19 h 30, le Conseil municipal a accepté de participer aux frais pour le transport au golf de Bellême des élèves de 5e du collège P. HAREL, soit une subvention pour trois enfants de 52,80 €.

Budget EAU : TARIFS 2008

Les tarifs seront augmentés comme suit, en comparaison des précédents :

	<u>2007</u>	<u>2008</u>
- Location de compteur	55,00	56,00
- Location de compteur herbage	27,50	28,00
- de 0 à 60 m <sup>3</sup>	0,80	0,82
- de 60 à 100 m <sup>3</sup>	0,70	0,72
- > à 100 m <sup>3</sup>	0,60	0,62
- eau pour la commune de Bretoncelles	0,55	0,57

Budget de l'EAU. Au niveau des cadences d'amortissement de nos immobilisations, le Conseil municipal a voté celles suivantes :

- château d'eau, construit en 1974, 50 ans (au lieu de 100 ans) station de l'Epine 40 ans, les pompes 15 ans, les compteurs d'eau 10 ans, canalisations 60 ans, réseaux 40 ans, pompes 15 ans et les amortissements des subventions de 1982 et 1995 : 40 ans, de 2004 : 15 ans.

Budget COMMUNE. Les crédits complémentaires, suivants ont été votés pour l'amortissement des subventions d'équipement: compte 6812-042 en recettes pour 3048.98 € et compte 280418-040 en dépenses pour le même montant.

ELECTIONS. Mme C. Lonchamp ayant effectué des heures complémentaires pour les élections présidentielles et législatives de l'année 2007, le conseil municipal décide de la rémunérer pour le travail supplémentaire occasionné sur la base (soumise à cotisations) de 233,69 €.

Entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Orne et la commune de Coulonges-les-Sablons, il est convenu, jusqu'au 30.06.2010, une convention d'assistance technique et réglementaire au remplissage des dossiers CNRACL, notamment concernant :

1. la demande de régularisation de services
2. la validation des services de non-titulaire
3. la cessation progressive d'activité
4. le rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC (RTB)
5. le dossier de demande de retraite (R15) version papier
6. le dossier de demande de retraite version dématérialisée (courant 2008)
7. le droit à l'information : envoi des données dématérialisées (historiques de carrière et pré-liquidation) devant être transmises à la CNRACL.

Le Centre de gestion peut proposer également à la collectivité et aux agents des études sur les départs à la retraite avec estimation de pension CNRACL.